



1
Jours

Le contentieux administratif du permis de construire

dans IMMOBILIER - CONTRATS IMMOBILIERS / Réf : JCF-DIMO-233

Objectifs de la formation

- Obtenir un permis de construire
- Identifier les différents recours possibles
- Mettre en place un recours

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés :

Matin

1. Examiner le formalisme de la délivrance du permis de construire

2. Identifier les recours possibles

- Le recours gracieux
- Le recours hiérarchique
- Le recours en réparation

Après-midi

3. Examiner la situation selon le protagoniste qui intente le recours

- Le pétitionnaire
- Qui est-il ? Qui peut-il être ?
- Sur quel fondement peut-il agir ?
- Quel est le délai imparti ?
- Le tiers : qui peut agir ? que peut-il attaquer ?



- Le cas de l'exception d'illégalité
- Dans quel délai ?
- Illustrations de quelques cas d'annulation

4. Gérer les cas d'urgence

- Le cas du référé
- Suspension

5. Examiner les apports de la loi ELAN

- Les principales mesures visant à lutter contre les recours abusifs
- La réduction du délai de recours après achèvement de la construction

Pré-requis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation

Public cible

Toute personne amenée à gérer le contentieux administratif

Pédagogie

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques afin de permettre aux stagiaires de s'approprier efficacement le contenu des formations.
- Organisation de jeux de rôles et mises en situation concrètes des stagiaires.

Modalités d'évaluation



- Evaluation des acquis à l'issue de chaque partie de la formation, et exercices de synthèse écrits à la fin des formations.
- Une attestation de formation reprenant l'ensemble des objectifs pédagogiques sera délivrée à chaque participant à l'issue de la formation.

